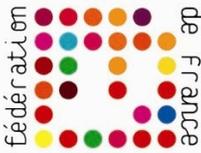


des orthophonistes



**Fédération des Orthophonistes
de France**

4 rue des Lavandières
38240 Meylan

Tél : 04 76 15 26 87

Site : www.fof.asso.fr

Courriel : f.o.f@wanadoo.fr

Le 23 avril 2012

FORMATION INITIALE: reprise des travaux au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Lundi 16 avril 2012, s'est tenue au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche une réunion de travail sur la future maquette de formation en orthophonie.

La FOF se réjouit de cette reprise du cycle des réunions (débuté en janvier 2011 et interrompu en octobre), suivant la méthodologie initialement fixée : des référentiels d'activités et de compétences validés au Ministère de la Santé en décembre 2010, doit découler le référentiel de formation élaboré au MESR.

La réunion du 16 avril était présidée par MM. les Professeurs Couraud et Nieoullon, conseillers scientifiques du MESR, en présence de Mme Monguillon représentante du Ministère de la Santé.

Les deux syndicats professionnels (FOF et FNO), l'association des étudiants (FNEO), le collège des directeurs des centres de formation en orthophonie, le collège français d'orthophonie, et des représentants de grandes centrales de salariés ont participé à cette journée de travail.

Les discussions ont porté essentiellement sur les fiches d'Unités d'Enseignement rédigées depuis octobre dernier par le "groupe intersessions" auquel participe la FOF aux côtés d'autres représentants des orthophonistes, des étudiants et des centres de formation.

Après avoir été adressées au MESR, un certain nombre de ces fiches ont été lues, amendées puis validées ; d'autres restent à finaliser, en tenant compte des remarques de relecteurs, orthophonistes universitaires choisis par le groupe pour leurs apports éclairants.

La FOF, qui travaille au contenu des études en collaboration avec les Ateliers C. Chassagny, continue à défendre :

- le caractère professionnalisant du cursus, qui doit être le même pour tous les orthophonistes se destinant à exercer auprès de patients,
- la spécificité de notre métier à savoir le langage dans toute sa transversalité,
- la pluralité des références théoriques dans les enseignements,
- l'articulation théorico-clinique qui doit permettre à chaque étudiant de devenir orthophoniste, en mettant en liens les cours, les stages, et les reprises de stages sous forme de travaux dirigés.

La prochaine réunion au MESR est prévue le 5 juin prochain.

La mise en place du nouveau cursus de formation devrait être effective à la rentrée 2013.

Marie-Claire Buliard Présidente de la F.O.F
Arielle Ancel Commission" formation initiale"